



CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION

Students Acting for Accountability and Quality of Education

RAPPORT DE PROJET

2022-2024

Kinshasa et Sud-Kivu · janvier 2022 – juin 2024

Partenariat mondial pour l'éducation · Education
Out Loud (Composante opérationnelle 2) · Oxfam
IBIS

Sommaire

Le projet en bref 03

Le projet 04

Objectifs – Quatre objectifs spécifiques 04

Approche – Renforcement de l'intégrité communautaire 04

L'année zéro : la préparation du projet 05

Mai-juillet 2021 – Des données recueillies sur le terrain 05

Juillet 2021 – Quatre ateliers consultatifs 05

Juillet-septembre 2021 – La rédaction du projet 06

2021 – Des compétences renforcées 06

Leçons – Ce que l'année zéro a appris 06

Résultats en 2022 07

Objectif 3 – 204 Clubs d'Intégrité et 2 250 jeunes moniteurs 07

Objectifs 2 et 3 – 138 chefs d'établissement et 278 enseignants formés 07

Objectif 1 – Atelier de consultation et protocole d'accord 07

Recherche – Une enquête CAP sur le modèle des Clubs d'Intégrité 07

Objectif 4 – Deux propositions de loi avec l'APNAC RDC 08

Résultats en 2023 et 2024 08

2023 – Ateliers de consultation à Kinshasa et à Bukavu 08

2023 – Un protocole d'accord avec l'APNAC RDC 08

Avril 2024 – La proposition de loi à l'Assemblée nationale 08

2022-2024 – EduCheck 08

Fonds reçus et dépenses 09

2022-2023 – Fonds reçus 09

2022 – Dépenses par rubrique (auditées) 09

2023 – Dépenses par ligne budgétaire 09

Année zéro, 2021 – Fonds reçus et dépensés avant le projet 10

Audit 2022 – Rapport de l'auditeur indépendant 10

Nos partenaires 10

Le projet en bref

Des écoles secondaires où tous les élèves peuvent exiger – et exigent effectivement, avec succès – que les institutions éducatives dont ils dépendent rendent des comptes.

430 177 USD

reçus en 2022 et 2023 ; avec le solde de 751 USD de l'année zéro, 430 928 USD dépensés pour le projet

2 250

élèves de 14 à 19 ans formés au suivi des services éducatifs

204

Clubs d'Intégrité au Sud-Kivu et à Kinshasa (2022)

416

enseignants (278) et chefs d'établissement (138) formés



EDUCATION OUT LOUD

Le projet

Des écoles secondaires où tous les élèves peuvent exiger – et exigent effectivement, avec succès – que les institutions éducatives dont ils dépendent rendent des comptes.



Financé par le Partenariat mondial pour l'éducation à travers **Education Out Loud** (Composante opérationnelle 2) avec Oxfam IBIS, le projet **Students Acting for Accountability and Quality of Education** (Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation) s'est déroulé sur 30 mois, de janvier 2022 à juin 2024, dans 6 communes du Sud-Kivu et 6 communes de Kinshasa. Il a accompagné la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025 de la RDC, afin que les élèves, en particulier les filles, bénéficient de services éducatifs de qualité, redevables, inclusifs et équitables.

OBJECTIFS

Quatre objectifs spécifiques

1. D'ici à la fin de 2024, 50 hauts responsables de l'éducation, 6 organisations de la société civile et 10 parlementaires travaillent en étroite collaboration avec le CERC pour ancrer des protocoles de lutte contre la corruption et de redevabilité dans le secteur de l'éducation ;
2. d'ici à la fin du projet, 2 250 élèves de 14 à 19 ans sont mobilisés et accompagnés pour devenir des agents actifs d'un changement positif, porteurs de comportements anticorruption et redevables, et exigent que les réformes éducatives répondent à leurs besoins ;

3. d'ici à la fin du projet, 150 écoles secondaires sont soutenues pour mettre en place des Clubs d'Intégrité, afin d'assurer la pérennité des efforts de lutte contre la corruption et de redevabilité dans le secteur de l'éducation ;
4. des actions de plaidoyer et des campagnes menées par les élèves suscitent un soutien plus large et une demande accrue de mesures de lutte contre la corruption et de redevabilité dans l'éducation.

APPROCHE

Renforcement de l'intégrité communautaire

Les élèves ont été formés comme moniteurs communautaires de l'intégrité au sein des **Clubs d'Intégrité**. Ils ont suivi l'état des infrastructures scolaires et la prestation des services éducatifs, et partagé leurs constats sur la plateforme en ligne du CERC, **EduCheck**. Les problèmes relevés ont été discutés et résolus au sein des **Clusters éducatifs**, où parents, élèves, enseignants et autorités travaillaient ensemble ; les données ont ensuite nourri le plaidoyer auprès des autorités éducatives et des parlementaires.

EDUCATION OUT LOUD (COMPOSANTE
OPÉRATIONNELLE 2), AVEC OXFAM IBIS · 2021

L'année zéro : la préparation du projet



En 2021, l'année zéro a permis au CERC de recueillir des données avec les élèves, les enseignants, les parents, la société civile et les responsables de l'éducation, de renforcer les compétences de son équipe et de rédiger le projet avec eux.

L'année zéro a préparé le projet Students Acting for Accountability and Quality of Education. Le CERC a reçu les fonds de l'année zéro à la mi-juin 2021, environ trois mois après le début de la période, et a ajusté son plan de travail ; en raison de la Covid-19, les ateliers ont été limités à 20 participants et ont donc été plus nombreux. Le processus d'élaboration de la proposition complète s'est achevé le 21 janvier 2022.

MAI-JUILLET 2021

Des données recueillies sur le terrain

Le CERC a consulté **534 élèves** (271 garçons et 263 filles), **39 chefs d'établissement** et **50 enseignants**, 21 comités de parents, 19 représentants de 8 organisations de la société civile actives dans l'éducation et 12 hauts responsables de l'éducation. Il a utilisé des méthodes mixtes : des ateliers participatifs sur ce qui motive les jeunes à agir, des réunions formelles avec les directions et les ministères provinciaux de l'éducation du Sud-Kivu et de Kinshasa et avec le ministère national de l'Éducation, et 16 entretiens avec des informateurs clés.

Les données ont été recueillies en 40 jours, puis analysées et rédigées en trois semaines ; 7 540 USD y ont été consacrés, de l'analyse des parties prenantes et de la collecte des données à la théorie du changement, à la stratégie GESI et aux rapports.

L'étude du modèle des Clubs d'Intégrité a montré que :

- les élèves de 14 à 18 ans sont des agents de changement très positifs, motivés à améliorer les services et les projets destinés à leurs communautés ;
- enseigner aux jeunes les bienfaits de l'intégrité, et les compétences pour la pratiquer et l'exiger, leur donne la confiance nécessaire pour choisir l'intégrité plutôt que la corruption ;
- les Clubs d'Intégrité encouragent les jeunes à continuer de participer à la société civile ;
- les responsables de l'éducation et les prestataires qui s'attendent à être suivis par les élèves sont incités à agir avec intégrité ;
- même là où le statut des filles est faible, plus de 40 % des moniteurs formés par le CERC sont des filles.

JUILLET 2021

Quatre ateliers consultatifs

En juillet 2021, quatre ateliers consultatifs ont réuni des organisations actives dans l'éducation et des responsables du ministère de l'Éducation pour discuter des défis de la transparence et de la redevabilité dans le secteur et des moyens de les surmonter.

L'année zéro : la préparation du projet (suite)

Du côté de la société civile ont participé l'association nationale des parents d'élèves, les associations de parents des écoles catholiques et protestantes, trois syndicats d'enseignants, la Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et élèves et la Coalition nationale de l'éducation pour tous ; 9 participants de 6 coordinations confessionnelles de l'éducation y ont aussi pris part. Avec 12 hauts responsables du ministère de l'Éducation, l'atelier a porté sur l'intégration des Clubs d'Intégrité dans toutes les écoles secondaires et du manuel d'éducation à l'intégrité dans le programme national.

JUILLET-SEPTEMBRE 2021

La rédaction du projet

Sur la base de ces résultats, toute l'équipe du programme a défini le contexte, les objectifs, les effets et les produits du projet, sa théorie du changement et sa stratégie, le cadre de suivi et le budget, et a rédigé la proposition. L'année zéro a produit une **stratégie d'égalité des sexes et d'inclusion sociale (GESI)**, une **enquête CAP de référence**, la **théorie du changement** et un **rapport de recherche** assorti de recommandations pour l'éducation à l'intégrité et le suivi par les élèves dans les écoles secondaires.

2021

Des compétences renforcées

- Formation de l'équipe du programme à l'élaboration et à la gestion de programmes, ainsi qu'au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage ;

- formation à la gestion adaptative et à la théorie du changement, et à l'intégration des droits humains, du genre et de l'inclusion dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes ;
- en octobre 2021, formation de 6 membres du personnel du programme au plaidoyer de haut niveau et au dialogue politique ;
- un plan d'action de diligence raisonnable, élaboré pendant l'année zéro et mis en œuvre, qui a renforcé la gouvernance et les systèmes de gestion du CERC.

LEÇONS

Ce que l'année zéro a appris

- Les principales parties prenantes doivent participer à toutes les phases de la proposition, et pas seulement à l'analyse initiale ; leur participation a permis au projet de répondre au besoin d'un plaidoyer et d'une redevabilité accrus dans l'éducation.
- L'équipe du programme a besoin de solides compétences en recherche, en élaboration de projets et en budgétisation.
- Des élèves filles ont signalé du harcèlement sexuel et de la corruption sexuelle en échange de notes ; faute de temps pour étudier ces questions, le CERC s'est engagé à approfondir la recherche.

Le CERC a jugé **satisfaisant** le processus suivi pendant l'année zéro, et **très satisfaisants** les produits finaux – proposition, cadre logique, budget et cadre de suivi – ainsi que les résultats en matière d'apprentissage.

Résultats en 2022



OBJECTIF 3

204 Clubs d'Intégrité et 2 250 jeunes moniteurs

En 2022, le CERC a créé **204 Clubs d'Intégrité** au Sud-Kivu et à Kinshasa, donnant à **2 250 élèves** de 14 à 19 ans les moyens de suivre les services éducatifs dans leurs écoles. Le plaidoyer mené par les élèves a permis de résoudre **33 % des problèmes relevés**.

OBJECTIFS 2 ET 3

138 chefs d'établissement et 278 enseignants formés

Le CERC a formé 138 chefs d'établissement et 278 enseignants de 150 écoles secondaires du Sud-Kivu et de Kinshasa au renforcement de l'intégrité et aux mesures de lutte contre la corruption dans le système scolaire.

OBJECTIF 1

Atelier de consultation et protocole d'accord

Le CERC a réuni 96 participants à Bukavu et à Kinshasa – hauts responsables de l'éducation, 3 parlementaires, journalistes, représentants du syndicat des enseignants et promoteurs d'écoles – pour évaluer son approche de lutte contre la corruption dans le secteur de l'éducation.

L'atelier a abouti à un protocole d'accord, approuvé par le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique à travers la Direction provinciale de l'éducation du Sud-Kivu 1, pour intégrer les Clubs d'Intégrité dans toutes les écoles secondaires du Sud-Kivu et de Kinshasa.



Signature du protocole d'accord. Bukavu. Photo : CERC

RECHERCHE

Une enquête CAP sur le modèle des Clubs d'Intégrité

Le CERC a mené une enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) relative à son modèle de Clubs d'Intégrité auprès de 2 250 élèves de 150 écoles, afin d'identifier les modèles de mise en œuvre efficaces et les principales parties prenantes. Les jeunes ont reconnu l'importance de l'intégrité et se sont montrés motivés à améliorer leurs écoles ; là où les enseignants référents et les chefs d'établissement les soutenaient, le climat était favorable au suivi ; les familles ayant participé aux séances de sensibilisation ont davantage soutenu le suivi.

OBJECTIF 4

Deux propositions de loi avec l'APNAC RDC

Avec le Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption (APNAC RDC), le CERC a rédigé deux propositions de loi pour intégrer les Clubs d'Intégrité et l'éducation à l'intégrité dans le système éducatif de la RDC.

Résultats en 2023 et 2024



2023

Ateliers de consultation à Kinshasa et à Bukavu

Deux ateliers de consultation multipartites, à Kinshasa et à Bukavu, ont réuni **97 décideurs politiques** pour examiner les politiques, les programmes et les curricula relatifs à l'intégrité et à la lutte contre la corruption dans les écoles secondaires. Des responsables gouvernementaux, des éducateurs et des ONG ont contribué à l'élaboration de stratégies de lutte contre la corruption et à l'enracinement d'une culture d'intégrité dans les écoles.

2023

Un protocole d'accord avec l'APNAC RDC

Le CERC a signé un protocole d'accord avec l'APNAC RDC pour soutenir les réformes en matière d'intégrité dans le secteur public, avec un programme visant à réformer le secteur de l'éducation.

AVRIL 2024

La proposition de loi à l'Assemblée nationale

Élaborée avec des parlementaires, des spécialistes de l'éducation et des acteurs de la société civile, la proposition de loi du CERC prévoit des **Clubs d'Intégrité** – des structures au sein des écoles, composées d'élèves élus chargés de promouvoir l'intégrité et la transparence – et un **cours d'éducation à l'intégrité** intégré au programme ordinaire de toutes les écoles secondaires. En avril 2024, le CERC et l'APNAC RDC ont porté la proposition de loi à l'Assemblée nationale et appelé la population et la société civile à la soutenir.

2022-2024

EduCheck

Les membres des Clubs d'Intégrité ont utilisé **EduCheck** pour signaler les problèmes scolaires et les solutions obtenues, donnant aux responsables de l'éducation des données fiables et en temps réel pour chaque école.

2022 AUDITÉ - 2023 NON AUDITÉ

Fonds reçus et dépenses



Le CERC a reçu **361 361 USD** pour le projet en 2022 – deux virements sur son compte à la Trust Merchant Bank (TMB) – et **68 816 USD** en janvier 2023 : **430 177 USD** au total. Avec les 751 USD de trésorerie au début du projet, reportés de l'année zéro, le projet disposait de **430 928 USD**, qu'il a dépensés : 273 341 USD en 2022 (audités) et 157 587 USD en 2023 (non audités). Les comptes du projet sont tenus en dollars américains, selon une comptabilité de caisse.

2022-2023

Fonds reçus

Fonds reçus	USD
Virement du 17 mars 2022	258 115
Virement du 21 octobre 2022	103 246
Reçu en 2022	361 361
Tranche de janvier 2023	68 816
Reçu en 2023	68 816
Total des fonds reçus, 2022-2023	430 177
Solde de l'année zéro reporté (trésorerie au début du projet, 1er mars 2022)	751
Total des ressources du projet, 2022-2023	430 928

2022

Dépenses par rubrique (auditées)

Rubrique	USD
Objectif 1 – responsables de l'éducation, société civile et parlementaires	10 032

Rubrique	USD
Objectif 2 – 2 250 élèves agents de changement	124 956
Objectif 3 – 150 écoles et Clubs d'Intégrité	24 282
Objectif 4 – plaidoyer et campagnes des élèves	1 689
Coûts directs	92 849
Frais administratifs	19 534
Total des dépenses 2022 (auditées)	273 341

Totaux tels qu'ils figurent dans le rapport d'audit. Au 31 décembre 2022, le solde théorique de trésorerie s'élevait à 88 771 USD, reporté sur 2023.

2023

Dépenses par ligne budgétaire

Ligne budgétaire	USD
Catégorie 1 – les quatre objectifs du projet	101 836,96
– objectif 1 : plaidoyer de haut niveau et dialogue politique	5 836,22
– objectif 2 : Clubs d'Intégrité et suivi	72 101,53
– objectif 3 : formation des enseignants et des chefs d'établissement, Clusters éducatifs	15 995,72
– objectif 4 : plaidoyer et campagnes menés par les élèves	7 903,49
Catégorie 2 – appui direct au projet	39 216,41
Catégorie 3 – administration, audit et frais bancaires	16 533,63
Total des dépenses 2023 (non auditées)	157 587,00

Ressources 2023 : le solde de 88 771 USD reporté de 2022 et la tranche de 68 816 USD reçue en janvier 2023.

Fonds reçus et dépenses (suite)

ANNÉE ZÉRO, 2021

Fonds reçus et dépensés avant le projet

Appui direct au projet	Reçu USD	Dépensé USD
Renforcement des capacités	8 300,00	8 200,00
Collecte, analyse et présentation des données	7 575,00	7 540,00
Développement d'outils et de stratégies	1 800,00	1 800,00
Élaboration de la proposition	5 715,00	5 420,00
Frais bancaires	596,00	349,86
Total	23 986,00	23 309,86

Rapport financier de l'année zéro à Oxfam IBIS, juin-décembre 2021(non audité) : un solde de 676,14 USD. L'audit 2021 des comptes du CERC enregistre 23 239,50 USD de dépenses – 70,36 USD de moins, entièrement en frais bancaires (279,50 USD au lieu de 349,86 USD) – et un solde de 746,50 USD dû au PME/Oxfam IBIS. Le grand livre du CERC a repris 746,41 USD et le compte bancaire contenait aussi 5,06 USD de fonds propres du CERC laissés pour les frais : les 751 USD de trésorerie au début du projet dans l'audit 2022, qui travaille en dollars entiers.

AUDIT 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

L'état des dépenses et des recettes de 2022 a été audité par DWAC (Divine Wisdom for Assisting and Consulting), Kinshasa, conformément aux normes internationales d'audit ; le rapport, signé par Mac NGUBI, expert-comptable, est daté du 7 avril 2023.

L'auditeur a exprimé une opinion avec réserves (« sauf pour »), fondée sur des dépenses imprévues de 5 158 USD engagées sans l'approbation formelle d'Oxfam IBIS, un écart non justifié de 2 517 USD sur les frais du personnel administratif, l'insuffisance des justificatifs de frais d'hébergement de 3 800 USD et des avances de trésorerie non justifiées de 7 120 USD au 31 décembre 2022.

Nos partenaires



Le CERC remercie le Partenariat mondial pour l'éducation et Oxfam IBIS à travers Education Out Loud, les autorités éducatives du Sud-Kivu et de Kinshasa, le Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption (APNAC RDC), ainsi que les élèves, enseignants, parents et chefs d'établissement des Clubs d'Intégrité.





CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION

f [cerccongo](#)

X [cerccongo](#)

in [cerccongo](#)

📷 [cerccongo](#)

www.cerc.cd

32, Avenue CPA, Quartier CPA Mushi, Commune de Mont-Ngafula, Kinshasa, RDC

info@cerc.cd · +243 977 757 227

Le CERC est une organisation non gouvernementale (ONG) enregistrée (numéro d'enregistrement : F.92/42579) dotée de la personnalité juridique par le Ministère de la Justice : JUST/SG/20/21311/2021.

Le CERC dispose du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

